

Venir en centre-ville

## Bastide Express

Prenez la navette, elle est gratuite !



Un départ toutes les 15 min  
vers le centre-ville de 7h30 à 19h30  
du lundi au samedi



Parking du Parc des Expositions,  
Hôpital Saint-Cyr, Hôtel de ville,  
Centre Culturel, Porte de Paris

Informations pratiques

### Cartes d'abonnement

Elles sont en vente auprès des services de la police municipale :

#### Carte Résidents : 20 € par mois

Carte délivrée sur présentation de la carte grise mentionnant l'adresse du domicile en centre-ville et d'un justificatif de domicile.

#### Carte Actifs : 30 € par mois

Carte délivrée sur présentation de la carte grise et d'un certificat de travail ou d'une attestation de l'employeur.

#### Police municipale

27 rue de Casseneuil  
47300 Villeneuve-sur-Lot  
Tél : 05 53 49 50 30

Création : Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Janvier 2012. Ne pas jeter sur la voie publique

Informations pratiques

### Contraventions : les tarifs

Il vaut mieux glisser quelques centimes dans les horodateurs ou marcher une centaine de mètres pour être bien garé. Les contrevenants s'exposent à des amendes qui peuvent être lourdes.

#### A titre indicatif :

- 17 € ticket d'horodateur dépassé
- 35 € stationnement gênant (passage piéton, voie bus, convoyeurs, sortie de garage...)
- 135 € stationnement sur emplacement handicapé ou stationnement dangereux

#### Hôtel de ville

Bd de la République BP317  
47307 Villeneuve-sur-Lot CEDEX  
Tél : 05 53 41 53 53

Villeneuve-sur-Lot

ACTION  
BASTIDE

# Stationner en centre-ville

**P** Zone Chrono

Zone Presto

Zone Tempo

Zone Gratuite



# Chrono, Presto ou Tempo, stationnez malin !

## Zone Chrono

Stationnement gratuit et limité à 1 heure par demi-journée

## Zone Presto

Stationnement payant limité à 2h\*

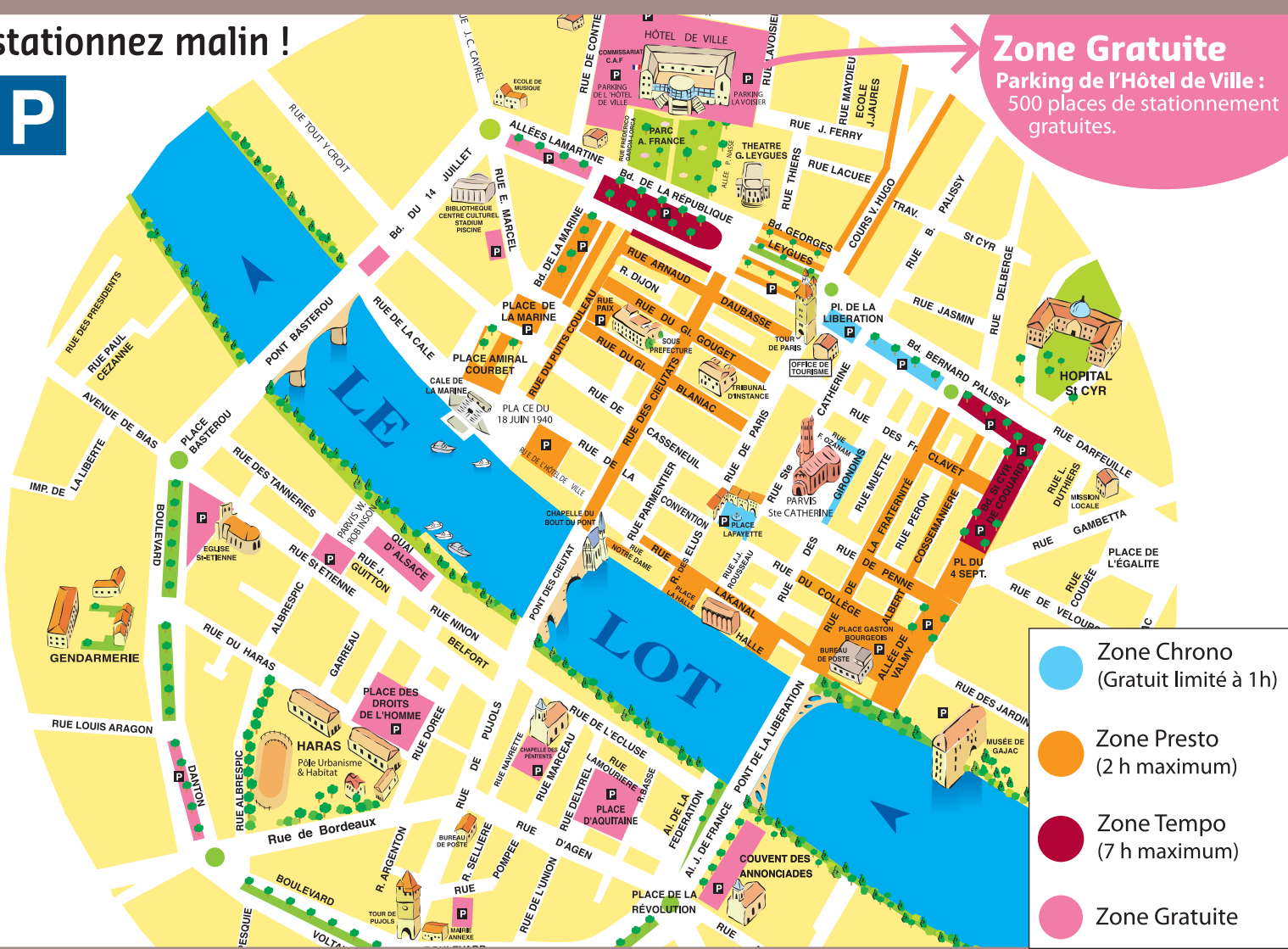
20 min	0.20 €
40 min	0.40 €
1 h	0.60 €
1 h 20	1 €
1 h 40	1.40 €
2 h	1.80 €

## Zone Tempo

Stationnement payant limité à 7h\*

20 min	0.20 €
40 min	0.40 €
1 h	0.60 €
1 h 20	0.90 €
2 h	1.40 €
3 h	2 €
4 h	2.60 €
5 h	3.10 €
6 h	3.60 €
7 h	4 €

\* Stationnement gratuit entre 12h et 14h et de 18h à 9h, les dimanches et jours fériés toute la journée.



**Zone Gratuite**  
 Parking de l'Hôtel de Ville :  
 500 places de stationnement gratuites.

- Zone Chrono (Gratuit limité à 1h)
- Zone Presto (2 h maximum)
- Zone Tempo (7 h maximum)
- Zone Gratuite